

Consommation durable | Solène Houzé

# Épiceries sociales et solidaires pour l'accès à une alimentation de qualité Solution durable ?





: lien consultable dans l'Internet

## Introduction

Notre société n'est pas seulement organisée de façon à ce que ceux qui ont de l'argent puissent acheter des produits de luxe (...). Elle est aussi organisée de façon à ce que ceux qui n'ont pas d'argent soient obligés de le payer tous les jours par des humiliations mesquines et par des inconforts absolument inutiles.<sup>1</sup>

**Georges Orwell**

En Belgique, comme ailleurs dans le monde, les statistiques en matière de précarité sociale, économique et alimentaire continuent de grimper. En 2017, près de 16 % des Belges étaient encore considérés comme à risque de pauvreté monétaire<sup>2</sup>. Un Belge sur quatre déclare ne pas savoir faire face à une dépense imprévue. Un Belge sur vingt se trouve en situation de privation matérielle sévère<sup>3</sup>. Si on réunit l'ensemble des indicateurs de précarité, c'est 20 % de la population belge qui se retrouve dans le rouge, c'est-à-dire, en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.<sup>4</sup>

L'accès à l'alimentation, en particulier saine, équilibrée et de qualité, est un des symptômes le plus souvent visible et emblématique de cette précarité grandissante. Bien que l'accessibilité à l'alimentation de qualité revête de nombreuses dimensions, les questions des revenus et du budget consacré à l'alimentation jouent un rôle important dans cet enjeu.<sup>5</sup> En effet, de nombreuses études démontrent que revenus et précarité sont en corrélation

<sup>1</sup> G. ORWELL, *À ma guise*, Chronique 1943-1947, Banc d'essai, Agone, 2008, p256-257.

<sup>2</sup> Le risque de pauvreté monétaire signifie que le revenu total disponible pour une personne isolée est inférieur à 1 139 euros par mois.

<sup>3</sup> La privation matérielle signifie que la personne ne peut pas se permettre un niveau de vie standard. Neuf éléments de biens matériels, de services et d'actions sont pris en compte pour estimer la représentation du niveau de vie moyen dans la société actuelle (payer les factures à temps, partir en vacances une semaine dans l'année, posséder un téléphone, chauffer son domicile, posséder une voiture personnelle, etc.). Si quatre de ces éléments sont en privation, on parle de privation matérielle sévère.

<sup>4</sup> « Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale », Statbel.fgov.be, 17 mai 2018, [en ligne :] <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale>, consulté le 11 mars 2019.

<sup>5</sup> À ce sujet, je renvoie à deux publications précédentes du CPCP consultables en ligne aux liens suivants : <http://www.cpcp.be/publications/alimentation-saine> et <http://www.cpcp.be/publications/alimentation-distribution>.

avec les indicateurs d'équilibre des régimes alimentaires, que ce soit au niveau de la composition de l'assiette ou des facteurs d'obésité et de surpoids, par exemple. Pour plus de détails, Carine Dusseldorf<sup>6</sup> a publié une analyse sur l'accès à l'alimentation saine pour le CPCP.<sup>7</sup>

L'aide alimentaire est donc malheureusement encore une institution souvent utile pour permettre à 450 000 Belges de manger au quotidien.<sup>8</sup> Cette aide peut prendre des formes multiples. Au départ, vu comme un secteur souvent humiliant avec des démarches administratives et sociales lourdes, des colis imposés avec de la nourriture pas toujours attirante, le secteur a tenté de s'adapter aux attentes des personnes dans le besoin. Les acteurs du secteur travaillent ainsi sur l'accueil, l'accompagnement social, les modalités d'accès, l'inclusion des bénéficiaires aux différentes étapes (choix des produits, ateliers, etc.), la diversité et le choix des produits proposés, etc.<sup>9</sup>

Depuis le début des années 2000, les épiceries sociales et solidaires connaissent un véritable succès. Les bénéficiaires deviennent des clients comme les autres. Ils ont plus de liberté dans leurs choix. Le but est de favoriser leur autonomie financière et alimentaire et de respecter leurs droits et leur dignité.

Comment cela fonctionne-t-il ? Quelle est la situation à Bruxelles et en Wallonie ? Quels sont les bénéfices sociaux, économiques et environnementaux de ces initiatives ? Quels sont les enjeux des épiceries sociales comme solutions aux défis de l'aide alimentaire ? Cette analyse va tenter de répondre à ces questions : en nous permettant de comprendre le lien entre le rôle des épiceries sociales et solidaires, l'accès à l'alimentation de qualité et la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales.

<sup>6</sup> Carine Dusseldorf est coordinatrice de l'équipe d'éducation permanente au CPCP. Elle utilise sa grande expérience du terrain pour renforcer ses analyses sur les thématiques de la consommation durable.

<sup>7</sup> C. DUSSELDORF, « L'accès à une alimentation pour tous. Saine, équilibrée et de qualité », Bruxelles : CPCP, analyse n°277, novembre 2016, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/alimentation-saine>, consulté le 11 mars 2019.

<sup>8</sup> « Aide alimentaire », Fdss.be, s.d., [en ligne :] <http://www.fdess.be/index.php?page=concertation-aide-alimentaire-2>, consulté le 2 mai 2019.

<sup>9</sup> H.-O. HUBERT, J. VLEMINCKX, *L'aide alimentaire aujourd'hui, le droit à l'alimentation demain*, Rapport de Recherche-Action, janvier 2016, [en ligne :] [http://www.fdess.be/uploads/Publications/FdSS/Aide%20Alimentaire/rapport\\_aide\\_alimentaire\\_aujourd'hui.pdf](http://www.fdess.be/uploads/Publications/FdSS/Aide%20Alimentaire/rapport_aide_alimentaire_aujourd'hui.pdf), consulté le 11 mars 2019.

## I. Épiceries sociales et solidaires : mode d'emploi

Les épiceries sociales et solidaires constituent une forme particulière de l'aide alimentaire. Elles ne remplissent pas les mêmes fonctions que les distributeurs de colis ou les restaurants sociaux. L'objectif des épiceries sociales et solidaires est de dépasser le statut humanitaire et de charité envers les bénéficiaires. Pour cela, souvent, ces épiceries portent un vrai projet et une vraie ambition sociale, économique, voire même environnementale : elles proposent un lieu de distribution où malgré la précarité, les clients peuvent choisir leurs produits, rencontrer des gens, échanger et discuter, participer à des ateliers, etc. Elles sont souvent ancrées dans un quartier particulier ou sont ouvertes à certaines personnes seulement. Ces épiceries sociales ont leurs spécificités locales, leurs modèles bien à elles, leurs propres projets et leurs valeurs défendues. Cependant, l'idée et le fonctionnement restent similaires.

Une épicerie sociale et solidaire est un commerce de proximité ouvert uniquement aux personnes en situation de précarité. On y trouve obligatoirement des produits alimentaires et parfois des produits d'entretien, d'hygiène, des vêtements ou autres. Ce sont des produits considérés comme essentiels pour mener une vie quotidienne digne et correcte. Les prix sont volontairement moins chers que sur le marché (souvent entre 50 à 90 % moins cher).

Les épiceries doivent trouver un moyen de compenser les pertes engendrées sur les ventes. Certaines s'appuient sur des associations et des bénévoles, en s'insérant dans des projets tels que des potagers, des coopératives, des frigos solidaires. D'autres émanent du service public ou s'appuient sur des institutions telle que la Croix Rouge, à la fois pour l'approvisionnement et pour le soutien logistique et financier. D'autres, encore, fonctionnent en partenariat avec des magasins et des centrales d'achat, sur base de dons ou d'inventus, par exemple. Le but est de rendre l'alimentation de qualité accessible. Des ateliers (cuisine, conférence, projections de films, etc.) et d'autres activités sont souvent organisées pour compléter le projet.<sup>10</sup>

Pour devenir adhérents, les inscriptions sont soumises à des critères et des conditions (revenus, reste à vivre, statut d'allocataires sociaux, domiciliation, etc.) et sont aussi contrôlées. Il n'est donc pas rare que les clients doivent

<sup>10</sup> « Monter une épicerie sociale. Dix clés pour réussir son projet », Fédération des Services sociaux, mai 2014, [en ligne :] [http://www.fdsb.be/uploads/Guide\\_ES/A4\\_Guide\\_Epiceries\\_Sociales\\_2014\\_WEB.pdf](http://www.fdsb.be/uploads/Guide_ES/A4_Guide_Epiceries_Sociales_2014_WEB.pdf), consulté le 13 mars 2019.

fournir des preuves de leur situation financière et sociale aux organisateurs des épiceries. D'autres conditions spécifiques aux épiceries peuvent exister. Il arrive que certaines épiceries demandent la participation des adhérents, que ce soit pour tenir le magasin ou pour préparer des activités. Les achats sont libres, mais dans certaines épiceries, des conditions sont imposées, comme par exemple l'achat de produits en particuliers (légumes, fruits, pain) ou le fait d'imposer un certain montant à ne pas dépasser par ménage. L'adhésion des bénéficiaires est souvent limitée à une certaine période dans le temps pour éviter « l'assistanat ». L'idée est d'apporter un soutien ponctuel et temporaire durant une période difficile bien définie, pour leur permettre ainsi de reprendre pied sur le long terme.<sup>11</sup>

L'adjectif solidaire peut également faire référence à une récente évolution du modèle des épiceries sociales. Certaines épiceries ouvrent leurs portes à des clients, dits solidaires. Ceux-ci paient le prix plein des marchandises et supportent ainsi le projet. Grâce à leur participation, ils compensent les pertes sur les ventes des adhérents et encouragent la mixité sociale. Ils travaillent parfois en tant que bénévoles. Les adhésions solidaires peuvent prendre la forme de cotisation annuelle pour assurer une certaine stabilité de l'épicerie.<sup>12</sup>

## II. Apports réalisés par les épiceries sociales et solidaires

Les épiceries sociales et solidaires se veulent donc représentatives de l'évolution du secteur de l'aide alimentaire. Elles permettent l'accès à l'alimentation de qualité à des prix bas, sans pour autant faire office de charité pour les publics précarisés. Des dimensions sociales et environnementales viennent s'ajouter à l'objectif économique de base. En plus d'aider des ménages à boucler leurs fins de mois et leur permettre de manger en suffisance, de façon équilibrée et à bas prix, les épiceries tiennent à ce que le commerce devienne

<sup>11</sup> La Passerelle, Livret d'accueil, 2017 – Livret fourni par Eva Meersseman, travailleuse dans l'épicerie sociale et solidaire La Passerelle, avec l'autorisation de la directrice Linda Motrani

<sup>12</sup> « Présentation des épiceries sociales et solidaires », Groupement des Epiceries Sociales et Solidaires Rhône-Alpes Auvergne, s.d., [en ligne :] <http://www.gesra.org/presentation-des-epiceries-sociales-et-solidaires>, consulté le 13 mars 2019.

un lieu d'échanges, d'apprentissages et de rencontres. Le lien social est au cœur de ces projets de quartier. L'objectif principal est de lutter contre la précarité et ses conséquences.

Un apport quotidien stable, du moins en alimentation, est une préoccupation en moins permettant aux bénéficiaires de se concentrer d'avantage sur la recherche d'un emploi, d'un logement, etc. L'adhésion à une épicerie sociale et solidaire se veut vectrice d'émancipation sociale, d'autonomisation et d'empowerment pour différents publics.<sup>13</sup> Certaines épiceries tiennent aussi à favoriser la réinsertion socio-professionnelle dans les embauches de personnel.

Les récentes tendances de consommation et d'appel général à la durabilité traversent également les modèles du secteur de l'aide alimentaire. Une attention particulière est ainsi accordée aux pratiques d'alimentation durable et à la sensibilisation aux problématiques environnementales. Des initiatives émanent des différents acteurs du secteur.<sup>14</sup> Il n'est pas rare, par exemple, que les épiceries travaillent avec des associations pour récupérer les invendus. Cela permet de lutter contre le gaspillage tout en faisant des économies sur l'approvisionnement.<sup>15</sup> Des ateliers de réflexions et de sensibilisation à l'alimentation de qualité, aux problèmes environnementaux et aux liens consommation-environnement sont régulièrement mis en place au sein des épiceries. La participation à ceux-ci, voire même leur organisation, est parfois une condition *sine qua non* à l'adhésion des membres. Ces ateliers permettent de cerner les besoins et les attentes des adhérents mais aussi d'encourager les processus participatifs et l'adoption de pratiques d'alimentation durable.<sup>16</sup>

Chaque participant est encouragé à utiliser et partager ses compétences au sein d'un projet, à la fois local dans ses pratiques et ses actions, et global via le message diffusé. Les épiceries deviennent en effet un lieu de vie où s'expérimentent de nouvelles façons de consommer et où un nouveau modèle de société se construit. Le bénéficiaire devient client et même consomm'acteur. La citoyenneté et la participation sont encouragées et développées.

<sup>13</sup> « Monter une épicerie sociale. 10 clés pour réussir son projet », Fédération des Services sociaux, op. cit.

<sup>14</sup> « Solidarités en primeur (Solenprim) », Fédération des Services sociaux, s.d., [en ligne :] <http://www.fdss.be/index.php?page=solenprim>, consulté le 14 mars 2019.

<sup>15</sup> La Passerelle, Livret d'accueil, op. cit.

<sup>16</sup> CPAS Berchem-Sainte-Agathe, « Vade-mecum. Epicerie sociale durable », septembre 2013, [en ligne :] [http://www.fdss.be/uploads/Aide%20Alimentaire/Vademecum\\_ES\\_Berchem.pdf](http://www.fdss.be/uploads/Aide%20Alimentaire/Vademecum_ES_Berchem.pdf), consulté le 15 mars 2019.

Le modèle des épiceries, où les publics solidaires paient leurs produits à prix plein et travaillent en tant que bénévoles, représente, eux aussi, les valeurs de solidarité et de partages que sous-tendent ces nouveaux modèles de consommation.

### III. Quels défis ?

#### A. Les enjeux du secteur de l'aide alimentaire

Les épiceries sociales et solidaires ont émergé notamment pour adresser des réponses aux enjeux existant au sein du secteur de l'aide alimentaire. En effet, ce secteur a fait face à plusieurs critiques et déstabilisations au cours des dernières années. En plus de la réduction des sources d'approvisionnement, notamment via le remplacement progressif du *Programme européen d'aide aux plus démunis* par le *Fonds européen d'aide aux plus démunis* en 2014<sup>17</sup>, le secteur d'aide alimentaire est souvent critiqué par les différents acteurs qui y travaillent ou ceux qui en bénéficient. Tous se rejoignent sur l'idée que cette aide est nécessaire dans la situation actuelle, mais pourtant des polémiques émergent.

Les bénéficiaires décrivent des **colis inadaptés** à leurs besoins, avec des produits de moindre qualité, des quantités mal ajustées en fonction de la composition du ménage, des périodes d'attente trop longues, des distributions fortement espacées, etc. De plus, pour pouvoir accéder aux colis de l'aide alimentaire, les bénéficiaires doivent se soumettre à un **contrôle social et économique intrusif de leur vie privée**. L'accueil et l'organisation sont souvent vécus comme un mauvais moment pour les bénéficiaires.

<sup>17</sup> En 2014, le *Programme Européen d'Aide aux plus Démunis* (PEAD) devient le *Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis* (FEAD). Ce changement se traduit essentiellement par un transfert de compétences et de budget du pilier agriculture vers le pilier cohésion sociale à l'horizon 2021. Ce changement entraîne donc une réduction du budget de l'ordre de 150 millions d'euros par an pour les États membres de l'Union européenne et surtout une réduction de 40 % du budget des Banques Alimentaires de Belgique. D'après le Conseil Bruxelles de Coordination Sociopolitique, Bis, juin 2013, n°169, p3.



Les travailleurs et les institutions du secteur soulignent **les moyens limités**, qu'ils soient humains, financiers ou matériels. Ces contraintes, combinées à un manque de reconnaissance des pouvoirs publics, et les difficultés des différents organismes à mutualiser leurs connaissances et leurs moyens, imposent des limites à l'offre disponible, aux conditions d'accueil et aux critères d'accès à établir. Les différents acteurs décrivent la lourdeur de la charge de travail que ce secteur représente. Il est alors tout à fait légitime de s'inquiéter de la durabilité dans le temps d'un secteur reposant sur des artifices destinés à abaisser au maximum les prix des produits. De plus, il est intéressant de s'interroger sur le réel **effet à long terme** pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire. Si en théorie, le but est d'apporter une aide temporaire pour leur permettre l'émancipation sociale, il faut encore voir si l'effet escompté est atteint dans la vie quotidienne. Il arrive très souvent que les bénéficiaires de l'aide alimentaire ne voient pas leur situation s'améliorer et restent dépendants de ce système.

Plus généralement, le reproche principal est que, certes l'aide alimentaire est nécessaire aujourd'hui pour permettre l'accès à une alimentation aux plus démunis mais celle-ci est utilisée comme la **béquille d'un système inégalitaire** sans pour autant le remettre en cause. Les organismes décrivent souvent l'aide alimentaire comme un sparadrap qui panserait les plaies sans les refermer. L'objectif de l'accès à l'alimentation de qualité est certes (parfois) réalisé mais il reste du chemin dans la lutte globale contre les inégalités.<sup>18</sup>

## B. Les épiceries sociales répondent-elles aux défis de l'aide alimentaire ?

L'aide alimentaire proposée par les épiceries sociales tâche donc de mettre en place une approche différente via un système d'approvisionnement stabilisé fournissant des produits de qualité, adaptés aux attentes du terrain, tout en restant un projet social, accueillant et vecteur d'émancipation pour les personnes bénéficiaires. Les épiceries sociales se veulent donc être un outil d'action et d'économie sociale tentant d'adresser des réponses pertinentes aux multiples enjeux du secteur. Quelles en sont les spécificités les plus marquantes ?

<sup>18</sup> H-O. HUBERT (dir.), *Solidarités en primeur(s) – Rapport scientifique intermédiaire*, Bruxelles, décembre 2016, [en ligne :] <https://solenprimcom.files.wordpress.com/2017/12/solenprim20-20rapport20scientifique20-20dc3a9cembre2016.pdf>, consulté le 1<sup>er</sup> avril 2019.

## 1. La qualité des produits distribués

L'aide alimentaire n'étant pas réputée pour la grande qualité des produits imposés aux bénéficiaires, une des volontés des épiceries sociales est d'assurer au consommateur le choix de ses produits, la qualité et la quantité de ceux-ci. Certaines épiceries sociales vont même jusqu'à inclure les clients bénéficiaires dans le processus de choix des produits. De plus, les actions des épiceries sociales s'intègrent souvent dans des projets autour de la consommation durable. Elles cherchent donc à présenter des produits frais et à inciter aux pratiques d'alimentation saine et durable. Les produits locaux, de saison, issus de potagers collectifs, de producteurs régionaux, voire même des invendus pour éviter le gaspillage, sont alors privilégiés. Cela permet également un gain économique. Acheter local et de saison ou créer des partenariats pour les invendus ou des potagers associatifs s'avère considérablement moins cher et même parfois gratuit.

Cependant, il est légitime de s'interroger sur la réelle qualité des produits fournis quand la majorité de l'approvisionnement vient des achats ou de dons issus de la grande distribution.<sup>19</sup> En effet, la grande distribution et son alimentation low-cost ont souvent été épinglées pour la moindre qualité des produits, que ce soit au niveau nutritionnel et de santé ou dans des qualités plus sociales/éthiques et environnementales (pression sur les producteurs, pratiques agricoles industrielles, etc.).<sup>20</sup> Les partenariats – que ce soit avec la grande distribution, des associations ou autres – ont ainsi leur lot d'inconvénients concernant l'apport en produits de qualité. Au niveau des récupérations d'invendus, il est parfois possible que l'épicerie doive accepter tout ce qui est proposé et qu'elle soit chargée elle-même du tri et de l'évacuation des produits non distribués, du stockage et du transport. Les produits peuvent également ne pas être adaptés aux besoins des clients.<sup>21</sup>

<sup>19</sup> Fédération des Services Sociaux, « Monter une épicerie sociale », mai 2014, [en ligne :] [http://www.fdss.be/uploads/Guide\\_ES/A4\\_Guide\\_Epiceries\\_Sociales\\_2014\\_WEB.pdf](http://www.fdss.be/uploads/Guide_ES/A4_Guide_Epiceries_Sociales_2014_WEB.pdf), consulté le 8 avril 2019.

<sup>20</sup> D. TADLI, *Alimentation low cost : le prix à payer*, Bruxelles : CPCP, « Regards décalés », avril 2018, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/alimentation-low-cost>.

<sup>21</sup> Fédération des Services Sociaux, « Monter une épicerie sociale », op. cit.

## 2. Durabilité dans le temps des épiceries sociales

Plus généralement, le modèle des épiceries sociales fonctionnent sur des partenariats de toute sorte pour compenser les pertes engendrées à la vente. Dès lors, à partir du moment où un modèle repose de base sur de l'endettement, celui-ci n'est clairement pas rentable et les épiceries sociales s'exposent bien trop souvent à la faillite. Elles sont dépendantes de leurs partenariats et doivent s'appuyer sur des statuts particuliers ou des institutions. En effet, le statut d'ASBL, la dépendance à un service communal ou à un CPAS permettent de capter plus facilement des subsides. Les épiceries sociales se trouvent alors liées à des projets associatifs ou à des volontés politiques.<sup>22</sup>

## 3. Un objectif de mutualisation en cours

Si des coopérations locales existent, il y a, au contraire, un manque de vision globale au sein du secteur. Certains réseaux se développent, notamment à Bruxelles et en Wallonie, pour tenter de répondre au manque de moyens et aux difficultés que connaissent les épiceries. Le but est de pouvoir mutualiser les outils et les acquis des différents projets, que ce soit au niveau matériel, social, financier ou environnemental. La coordination au sein du secteur permet à la fois d'améliorer localement les pratiques et le travail dans chaque épicerie sociale<sup>23</sup> et plus globalement, de poursuivre les recherches et le développement de nouveaux projets en économie sociale<sup>24</sup>.

## 4. Effets à long-terme mitigés pour les bénéficiaires

Le but de l'aide alimentaire et des épiceries sociales, rappelons-le, est de fournir une aide ponctuelle, sur des produits de base, pour diminuer le budget y étant consacré. Cela permet aux bénéficiaires de se concentrer sur d'autres problèmes plus importants et/ou plus urgents, tels que la recherche d'un logement, d'un emploi ou s'occuper des enfants, etc. L'objectif est donc de « donner un coup de pouce » pour arriver à l'émancipation sociale et économique.

<sup>22</sup> Fédération des Services Sociaux, « Monter une épicerie sociale », op. cit.

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> B. HORENBEK (dir.), H-O. HUBERT (dir.), « Étude : état des lieux sur les épiceries sociales et création d'un Réseau d'épiceries sociales en Wallonie et à Bruxelles », FdSS.be, novembre 2010, [en ligne :] <http://www.fdss.be/uploads/Publications/FdSS/Aide%20Alimentaire/RapportEpicerieSociale2010.pdf>, consulté le 9 avril 2019.

Cependant, il a tout de suite été constaté que l'aide alimentaire n'arrivait pas à atteindre cet objectif. Bien que le secteur veuille éviter toute forme d'assistanat, la situation de ces bénéficiaires n'évolue souvent pas ou très peu. Les épiceries sociales ont alors misé sur la participation des bénéficiaires. Les clients deviennent consommateurs, voire consomm'acteurs, que ce soit via le choix des produits ou par la participation à des ateliers. Le but est d'encourager la citoyenneté et l'investissement dans un projet pour appliquer ces apprentissages et expériences dans la vie quotidienne. L'accès aux épiceries sociales est donc également accordé sur des périodes courtes (entre quelques mois à un ou deux ans maximum). Cependant, il arrive encore trop souvent que la situation des clients ne s'améliore pas pendant cette période. Les épiceries sont donc parfois confrontées au dilemme de prolonger l'accès pour ces personnes ou de s'en tenir à la période fixée et pouvoir faire profiter un maximum de bénéficiaires. Les personnes âgées avec de petites pensions sont souvent les plus touchées par ce problème.<sup>25</sup>

## 5. Un contrôle social et économique intrusif pour les bénéficiaires

Un des reproches longtemps adressé au secteur de l'aide alimentaire est celui du contrôle social et économique exercé sur les bénéficiaires. Que ce soit par rapport à la distribution de colis ou pour accéder à une épicerie sociale, les clients doivent soumettre une demande à l'organisme en charge. Il s'agit parfois d'une association mais bien souvent, ce sont les CPAS qui accordent l'accès aux épiceries. Les critères d'accès sont basés sur une enquête sociale, comprenant parfois des visites à domicile, et une analyse budgétaire. Les futurs clients doivent apporter toutes sortes de preuves pour justifier leurs besoins, ce qui est souvent vécu comme une humiliation et une intrusion dans la vie privée. Les factures, transferts d'argent, contrats de location et d'assurances sont épluchés. Les comptes sont analysés pour déterminer le reste à vivre, c'est-à-dire l'argent disponible pour la consommation personnelle des bénéficiaires. Ce budget disponible doit être limité pour justifier que l'adhérent ait besoin de faire ses courses à prix réduit. Parfois, ce budget doit également être assez élevé pour garantir que le bénéficiaire puisse payer ses courses à l'épicerie.<sup>26</sup> Cette analyse a également pour prétexte de vérifier si les personnes voulant adhérer à l'épicerie en ont réellement besoin. Cependant,

<sup>25</sup> Fédération des Services Sociaux, « Monter une épicerie sociale », op. cit.

<sup>26</sup> *Ibid*

les critères qui séparent « les profiteurs » des « gens dans le besoin » semblent assez subjectifs et tributaires des personnes décidant d'octroyer l'accès ou non à ce service

*Vous savez comment ça fonctionne ! Vous venez avec vos extraits de banque, vos frais d'assurance, vos loyers, vos factures etc. Et nous verrons au cas par cas. Pour les colis, il faut demander à la présidente du CPAS avec vos extraits bancaires. Mais si vous ne demandez pas, on ne peut pas le savoir. Ceci dit, vous avez de l'argent, à votre place je ne ferais pas les courses au GB, c'est trop cher. Vous devriez aller au Lidl !.*

#### **Une assistance sociale lors de nos ateliers**

Des participantes à nos ateliers en éducation permanente ont vécu ces contrôles. Elles dénoncent une intrusion parfois abusive dans leur vie privée.

*Ils regardent si on dépense correctement l'argent des allocations. On doit tout justifier.*

#### **Une participante à nos ateliers**

*Moi j'ai des contrôles à la maison. Elles m'ont même questionné sur mes paires de pantoufles plus grandes !.*

#### **Une participante à nos ateliers**

Des situations peuvent même parfois leur sembler grotesques. Par exemple, lorsque les assistants sociaux leur reprochent leurs économies :

*Moi ils m'ont embêté parce que j'avais réussi à économiser 500 euros sur mon compte en banque. Ça leur paraissait suspect mais moi j'essaie juste de mettre de côté au cas où j'aurais un problème médical !*

#### **Une participante à nos ateliers**

Certaines épiceries sociales se permettent également d'autoriser l'adhésion sous réserve du contrôle des achats<sup>27</sup> ou de l'évolution de la situation de la personne. Ainsi, on peut s'interroger sur la pertinence, la légitimité et les implications de ces multiples contrôles aux différentes étapes du processus (de

<sup>27</sup> L'épicerie sociale La Passerelle demande, par exemple, à ses bénéficiaires d'acheter obligatoirement un sac de fruits et légumes et du pain lors de leur passage à l'épicerie. La Passerelle, Livret d'accueil, op. cit.

l'adhésion à l'achat, en passant par le choix des produits), surtout quand les épiceries sociales ont pour but initial de garantir la dignité, la liberté et le respect des droits de leurs bénéficiaires.

## 6. Les épiceries sociales : d'une béquille nécessaire au maintien d'un système inégalitaire

La plupart des acteurs du secteur s'accordent pour le qualifier de « sparadrap ». Ainsi, l'aide alimentaire – épiceries sociales, comprises – serait une béquille nécessaire sur laquelle peut s'appuyer le système malade et inégalitaire, mais ne résoudrait rien sur le long-terme.<sup>28</sup> Dans l'idéal, les épiceries sociales ne devraient pas exister mais en mettant en place des solutions provisoires tant bien que mal, elles permettent à l'État de se décharger de ses responsabilités en matière de justice alimentaire et de lutte contre la pauvreté.<sup>29</sup> Les épiceries sociales, sans le vouloir, renforceraient « le concept d'une société à deux vitesses car cela reviendrait à dire aux personnes : vous avez droit à des produits de base moins chers alors que d'autres ont droit à tout ce qu'ils veulent, plus cher et tout le temps » d'après Bernard Vansnick, responsable des antennes de quartier de CAP Brabantia ASBL et coordinateur de « L'Entraide de Saint-Gilles ». <sup>30</sup> Les acteurs du secteur en sont bien conscients et militent pour de vraies politiques de justice sociale et alimentaire. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit passer avant tout par des politiques de redistribution des richesses et de réduction des inégalités. Il faut travailler sur l'ensemble des causes et conséquences de la pauvreté (prix des logements, facture énergétique, inégalités sociales, insertion socioprofessionnelle, etc.) et pas seulement sur l'accès à l'alimentation. Les politiques de justice alimentaire doivent également travailler sur l'ensemble du système alimentaire, dans l'optique d'une transition juste, sociale et écologique.<sup>31</sup>

<sup>28</sup> H.-O. HUBERT (dir.), *op. cit.*

<sup>29</sup> B. HORENBEEK (dir.), H.-O. HUBERT (dir.), *op. cit.*

<sup>30</sup> « L'épicerie sociale, un magasin pas comme les autres », FdSS.be, mars 2013, [en ligne :] <http://www.fdss.be/index.php?page=epicerie-sociale-newsletter-mars-2013>, consulté le 10 avril 2019.

<sup>31</sup> D. MYAUX, « Les enjeux de l'aide alimentaire à Bruxelles », *Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2012*, Bruxelles, Observatoire de la santé et du social, 2012, p133-134.

---

## Conclusion

---

Les épiceries sociales et solidaires semblent s'inscrire logiquement dans les évolutions sociales, politiques et environnementales du secteur de l'aide alimentaire et plus largement, de la consommation durable. Leur objectif est de s'éloigner des tendances de la charité et de se reconnecter aux besoins de leurs clients. Les épiceries s'appuient donc sur un modèle de commerce de proximité où la liberté de choix, la dignité et la liberté sont garanties. Elles luttent également contre l'exclusion sociale en encourageant la création de liens sociaux au sein d'un magasin et plus largement au sein d'un projet d'économie sociale.

En effet, les épiceries se contentent rarement de vendre leurs produits à prix inférieur au marché. Elles souhaitent inscrire leur démarche au sein d'activités consacrées à la consommation durable. Des ateliers sont donc organisés. En plus de recevoir une aide ponctuelle, les consommateurs deviennent consomm'acteur. La citoyenneté et l'envie de participer à un projet se développent, même au sein d'un lieu d'achat. Le soutien limité dans le temps et les expériences et compétences acquises au sein de l'épicerie visent à l'émancipation sociale de chaque client.

Cependant, il est certain que les épiceries sociales et solidaires rencontrent encore de nombreux défis, notamment dans l'offre en alimentation de qualité. Leur dépendance à des partenaires, dont majoritairement la grande distribution, rend compliqué la stabilisation et la durabilité dans le temps du modèle. Les partenariats (avec des CPAS ou services communaux, associations ou grande distribution et dons) apportent chacun leur lot de désavantages (produit de moindre qualité sociale, nutritionnelle, environnementale, instabilité de l'offre, dépendance à des pouvoirs politiques, etc.).

De plus, si les épiceries sociales sont encore nécessaires actuellement, elles ne devraient idéalement plus exister. En existant, elles confortent le système inégalitaire et participe, sans le vouloir, à le maintenir en place. En effet, malgré la théorie d'émancipation sociale portée par les épiceries sociales, dans les faits, les clients ne voient souvent pas leur situation s'améliorer après plusieurs mois, voire même après plusieurs années. De plus, pour y adhérer, les clients doivent se soumettre à un contrôle social et économique réellement intrusif. Même après les efforts fournis par le secteur sur l'accueil et le contrôle de la situation des bénéficiaires, il arrive encore trop souvent que des témoignages

d'humiliation vécue par les clients nous reviennent au sein de nos ateliers. Les acteurs du secteur de l'aide alimentaire et des épiceries sociales militent donc également pour des politiques axées sur la justice sociale et alimentaire.

Face à ces défis, les épiceries ont l'avantage de se développer sous de multiples formes. Étant des projets associés à un quartier, celles-ci peuvent s'adapter au contexte local et aux besoins spécifiques de leurs clients. Elles ont le même objectif commun de lutte contre la pauvreté et de l'exclusion sociale. Elles apportent chacune des outils et des réponses par rapport aux enjeux auxquels elles font face. Il est donc important de poursuivre les initiatives de mise en réseau des différentes épiceries, pour pouvoir mutualiser les moyens, les acquis et les compétences de chacune.

Les épiceries sociales et solidaires font partie d'un grand ensemble d'initiatives centrées sur le droit et l'accès à l'alimentation de qualité. Ces différentes initiatives sont alors les cœurs des expériences des nouveaux modes de consommation et des innovations sociales. Elles interrogent nos rapports à l'autre, à l'alimentation et à la société et forment une bonne base pour préparer la transition de notre société vers une société juste et durable.

\*\*

Solène Houzé est animatrice en Éducation permanente (Consommation durable) et chercheuse au CPCP. Elle est titulaire d'un master en agro-écologie.

---

## Pour aller plus loin

Deux rapports sur les enjeux de l'aide alimentaire, des épiceries sociales et les solutions et alternatives quant à l'accès à une alimentation durable et de qualité :

- Le projet de recherche-action Solenprim : <https://solenprim.com/rapport-final-portfolio-solenprim>.
- Le rapport de la recherche participative conduite conjointement par l'UCL, la Fédération des Services Sociaux et ATD Quart Monde : [https://www.fdss.be/wp-content/uploads/19033-rapport-croisement\\_06.pdf](https://www.fdss.be/wp-content/uploads/19033-rapport-croisement_06.pdf).







HOUZÉ Solène, *Épiceries sociales et solidaires pour l'accès à une alimentation de qualité : solution durable ?*, Bruxelles : CPCP, Analyse n° 389, 2019, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/epiceries-solidaires>.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,  
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

**[www.cpcp.be](http://www.cpcp.be)**



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

L'accès à l'alimentation reste un enjeu majeur en Belgique. Face à ce constat, le secteur d'aide alimentaire tente de s'adapter pour répondre aux défis sociaux et environnementaux de notre ère. Les épiceries sociales et solidaires fleurissent et permettent à de plus en plus de gens de se nourrir correctement tout en participant à des projets citoyens et solidaires. Comment fonctionnent-elles ? Sont-elles bien capables de répondre aux multiples enjeux de l'accès à une alimentation durable et de qualité ? Comment s'intègrent-elles dans la dynamique de transition de notre société vers un monde plus juste et plus durable ?

Cette analyse va tenter de répondre à ces questions : en nous permettant de comprendre le lien entre le rôle des épiceries sociales et solidaires, l'accès à l'alimentation de qualité et la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales.

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles  
02 238 01 00 | [info@cpcp.be](mailto:info@cpcp.be) | [www.cpcp.be](http://www.cpcp.be)



Chaque jour, des nouvelles du front !  
[www.facebook.com/CPCPasbl](https://www.facebook.com/CPCPasbl)

Toutes nos publications sont disponibles en téléchargement libre :  
[www.cpcp.be/publications/](http://www.cpcp.be/publications/)